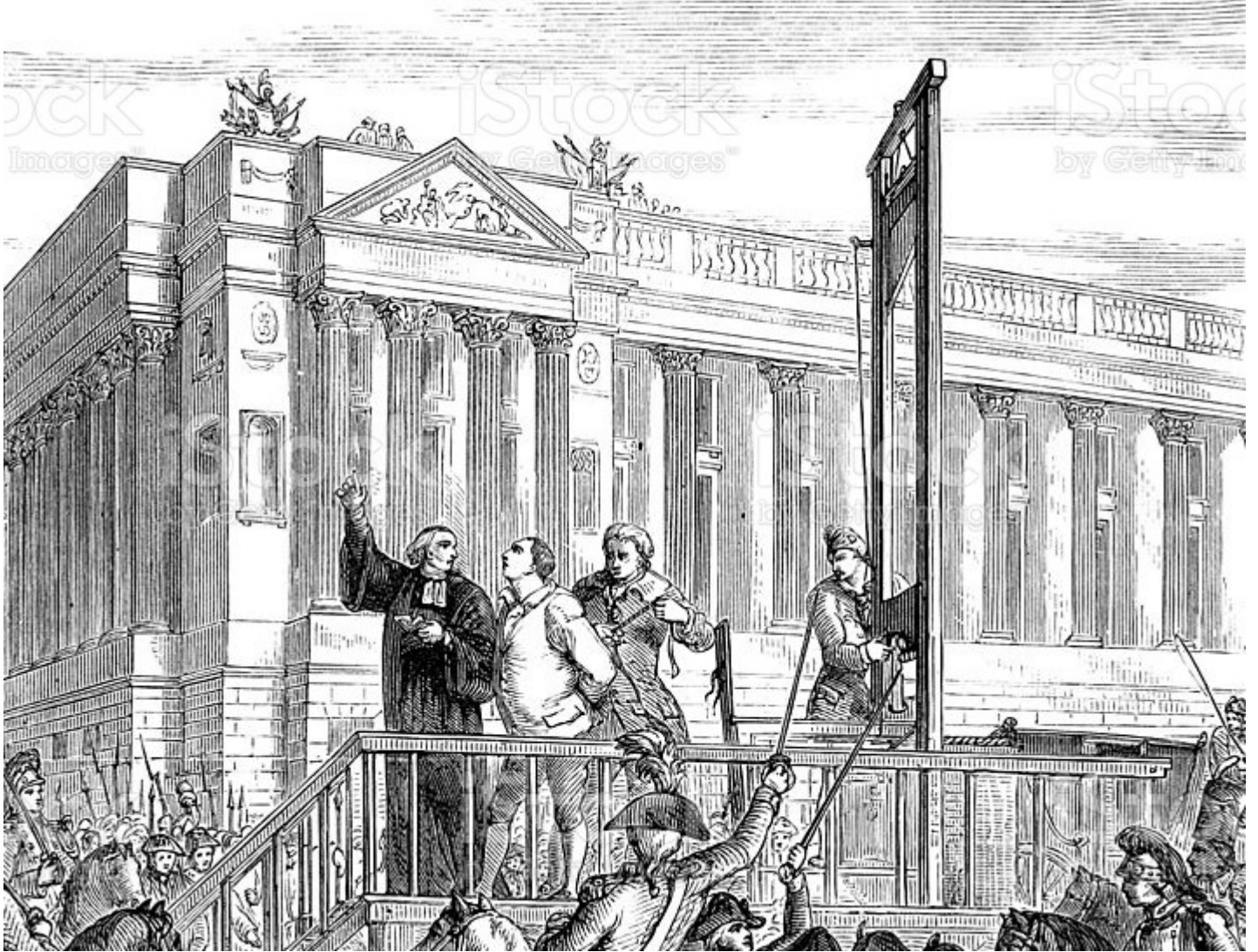


Le Quotidien de l'Histoire

1793

LE CAS LOUIS XVI EST TRANCHÉ



L'exécution de l'ancien roi Louis XVI a-t-elle vraiment libéré la France de la menace royaliste ?

C'EST AUSSI DANS L'ACTUALITE

- ⊗ Nice la française
- ⊗ Marat n'est plus dans le bain
- ⊗ La Terreur, une réalité ?
- ⊗ La fin des Girondins
- ⊗ Madame Roland a été exécutée
- ⊗ Un nouveau calendrier bien étrange

LE 21 JANVIER, LOUIS XVI SERA GUILLOTINÉ !

On vient de l'apprendre, Louis Capet l'ancien Roy de France, sera guillotiné le 21 janvier.

On s'en souvient, après la fuite du roi et la prise des Tuileries le 10 août, qui a mené à la suspension du roi, le peuple s'est demandé « Que faire du roi ? » Mais après de nombreux débats, le choix d'un procès pour l'ancien souverain fut décidé. 33 chefs d'accusation furent présentés aux représentants du peuple. Son « conseil de défense » pourtant composé des meilleurs avocats de Paris n'a finalement pas suffi à obtenir l'acquiescement de Louis Capet (on l'appelle ainsi désormais).

Ses avocats ont en effet tenté une stratégie de défense en 2 étapes : Le roi n'est pas responsable car il y a eu un changement de système politique, de plus le roi n'est pas le seul responsable car il était entouré de nombreux ministres et conseillers. Cette défense n'a pas réussi à convaincre les 718 députés, qui devaient répondre à 4 questions, sur la culpabilité de l'ancien souverain. Les 4 votes furent défavorables et Louis Capet a été condamné à la peine capitale, sans sursis.

Il sera donc guillotiné le 21 janvier devant le peuple. C'est une page qui se tourne dans l'histoire de France. Et le peuple de Paris l'espère, un renouveau pour la France !

R.B

LOUIS XVI, VICTIME D'UN POUVOIR QU'IL NE MAÎTRISAIT PLUS

Louis XVI sera le dernier roi de la monarchie absolue française, il a été l'un des martyrs de la Révolution.

Peu de temps après, la proclamation de la République, le 22 septembre 1792, la Convention commence à enquêter sur le souverain. Louis XVI se trouve accusé de trahison, à cause de son délit de fuite pendant la nuit du 20 au 21 juin 1791, et de conspiration contre l'État. L'Assemblée l'a jugé du 10 au 26 décembre 1792. Son procès a mené d'abord sur les 33 chefs d'accusation puis avec un interrogatoire et une défense de Louis XVI, avec ses avocats. Pendant le procès, Robespierre, figure majeure de la Révolution française, parle devant la

Convention contre ce dernier : « Louis doit mourir, parce qu'il faut que la patrie vive »

Lors de son procès, le 26 décembre 1792, Louis XVI parle devant la Convention pour sa défense. Dans son discours, il dit qu'il ne regrettait aucun de ses gestes et dit même : « la manière dont je m'étais toujours conduit me paraissent devoir prouver que je craignais peu de m'exposer pour épargner son sang [celui de son peuple] et éloigner à jamais de moi une pareille imputation ». Louis XVI a donc assumé ces convictions.

Au jugement final, le 15 janvier 1793, la Convention a déclaré « Mort sans condition ». Louis XVI a été guillotiné sur la place de la Révolution à Paris devant le peuple de Paris, le 21 janvier 1793.

EB

LA DESCENTE AUX ENFERS DES GIRONDINS

Alors que les Girondins dominaient la Convention depuis septembre 1792, les Montagnards et les Sans-Culottes ont réussi à les chasser du pouvoir grâce aux insurrections du 31 mai et du 2 juin.

En effet, alors que les tensions entre les Girondins et les Montagnards grandissaient en début d'année 1793, dans un contexte de tensions politiques extrêmes, les Montagnards soutenus par le peuple et par les Sans-Culottes passèrent à l'action le 31 mai. Après la sonnerie du tocsin, la foule fut reçue à l'Assemblée et présenta une pétition qui réclamait l'exclusion des Girondins, mais la Convention refusa cela et ne mit fin qu'à la Commission des Douze.

Deux jours plus tard, le 2 juin, une seconde et plus grande insurrection eut lieu. Plus de 80 000 citoyens et des hommes de la garde nationale encerclaient la Convention tandis que à l'intérieur des députés montagnards demandaient l'arrestation de nombreux députés Girondins. Après plusieurs menaces de tirs, la Convention fut alors obligée de voter l'arrestation des députés Girondins laissant place aux Montagnards à la tête du pouvoir.

AT

Carnet des naissances

2 mars : Monsieur et madame Houston de Lexington sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Samuel.

Relations internationales

DÉSASTRE FRANÇAIS À NEERWINDEN

Les efforts militaires de la République pour porter la liberté aux autres peuples de l'Europe ont été annihilés le 18 mars de cette année après la défaite de l'armée commandée par Dumouriez à Neerwinden.

Alors que nos troupes (45 000 hommes) tentaient d'envahir les Pays-Bas méridionaux, l'armée impériale commandée par le prince de Cobourg interpose ses 38 000 soldats mieux aguerris que ceux de l'armée française. Evitant la tentative d'encerclement lancée par Dumouriez, le prince de Cobourg remporte la victoire et précipite le retrait des troupes françaises. La France se trouve à son tour envahie. Craignant d'être tenu pour responsable de la défaite et de la payer de sa vie, Charles Dumouriez choisit de passer à l'ennemi.

TB

Rubrique nécrologique

† LOUIS XVI

Ce 21 janvier 1793 à 10h22 place de la Révolution à Paris a eu lieu l'exécution par décapitation de Louis XVI, ancien roi de France et de Navarre, en application du jugement de mise à mort prononcé par les députés de la Convention nationale à la suite de son procès.

Né le 23 août 1754 à Versailles, Louis XVI est le fils du dauphin Louis de France et de Marie-Josèphe de Saxe. Il devient lui aussi dauphin à la mort de son père. En 1770, il se marie à Marie-Antoinette d'Autriche et 4 ans après, le 10 mai 1774, à la mort de son grand-père Louis XV, il monte sur le trône de France. Il est alors âgé de 19 ans.

Le royaume dont il hérite est au bord de la faillite. Il tente de lancer plusieurs réformes financières telles que le projet d'un impôt direct égalitaire. Mais s'il est soutenu par certains ministres, les parlements, le clergé, la noblesse et la cour l'en empêchent. Il parvient tout de même à faire évoluer les droits des personnes comme par exemple en abolissant la torture, le servage etc. Louis XVI remporte aussi une grande victoire militaire face à l'Angleterre grâce au soutien des

indépendantistes américains. Seulement en intervenant dans la guerre d'indépendance des États-Unis le royaume est définitivement ruiné.



Louis tente alors de régler le problème des dettes de l'État en convoquant les états généraux. Mais le peuple se soulève et les députés du Tiers se proclament « Assemblée nationale » mettant ainsi un terme à la monarchie de droit divin.

En 1789, Louis XVI se retrouve donc en plein dans la Révolution française. Il est contraint en octobre de quitter le château de Versailles pour Paris car le peuple entend le surveiller. Il semble accepter le rôle de monarque constitutionnel mais tente de fuir la France avant la promulgation de la Constitution de 1791. Il est alors reconnu et arrêté à Varennes, et devient un traître pour l'opinion publique.

Forcé de retourner à Paris, il devient roi constitutionnel. Il nomme et gouverne avec les feuillants puis avec les girondins, deux groupes politiques plutôt modérés. En avril 1792, il provoque en partie une guerre entre les monarchies absolues et les révolutionnaires. Mais l'avancée des armées étrangères et monarchistes vers Paris entraîne son renversement par les républicains le 10 août 1792 ; le peuple de Paris attaque le palais des Tuileries. Il est interné à la prison du Temple avec le reste de sa famille. Un mois plus tard, le 21 septembre 1792, la royauté est abolie, il perd donc son titre de roi des Français.

Jugé pour haute trahison et conspiration contre l'État, après la découverte notamment de documents compromettants dans « l'Armoire de fer », Louis XVI, appelé « Louis Capet » par les révolutionnaires, est condamné à mort à la majorité lors d'un vote à plusieurs étapes. Son procès a lieu devant la Convention nationale du 10 décembre 1792 au 20 janvier 1793.

Il est par la suite guillotiné sur la place de la Révolution à Paris. L'exécution de sa femme Marie-

Antoinette est déjà prévue pour certains révolutionnaires.

L. L

† **ROLAND (Manon)**

Manon Roland, l'une des figures les plus importantes de la Révolution française et égérie des Brissotins, est morte guillotinée hier 8 novembre 1793 à Paris.

Née le 17 mars 1754 à Paris, Manon Philipon est la fille de Marguerite Bimont et Gatien Philipon. Pendant son enfance Manon Roland a droit à une éducation. D'abord au couvent, où elle excelle, puis lorsqu'elle continue sa formation intellectuelle en lisant par exemple Rousseau ce qui lui apportera une vaste culture intellectuelle. En 1780, après être retournée 5 ans au couvent, elle épouse Jean-Marie Roland de la Platière avec qui elle s'installe dans le Beaujolais et a une fille.

Depuis sa campagne, Manon Roland se passionne pour de nombreux domaines, elle étudie et lit beaucoup, elle est notamment inspirée par la philosophie des Lumières qui défend les idées de liberté et d'égalité civile pour tous. C'est donc naturellement qu'elle va commencer à s'intéresser à la politique avec son mari et notamment aux idées révolutionnaires. Après avoir déménagé à Lyon pour le travail de son mari, Manon Roland et sa famille s'installent à Paris en 1791. À Paris, elle se rend régulièrement à l'Assemblée et au club des Jacobins mais elle est déçue par leurs idées et va commencer à fréquenter le Cercle social où les idées rousseauistes sont davantage prises en compte. Elle ouvre finalement un salon où viennent les principaux révolutionnaires comme Robespierre ou Desmoulins... mais surtout des Brissotins à partir de 1792, à la suite de Brissot leur chef, qui s'y rendent régulièrement pour discuter politique et stratégie. Ces rencontres se font alors 4 fois par semaine, Manon n'y participe pas mais elle prend des notes et discute à la fin avec quelques amis en petit comité.

Grâce à son salon elle devient influente dans le groupe des Brissotins et c'est notamment grâce à elle que son mari devient ministre de l'Intérieur. Elle joue d'ailleurs un rôle important dans sa politique en l'assistant dans ses fonctions avec par exemple la rédaction de ses courriers, textes ou discours et notamment la célèbre lettre

au roi du 10 juin 1792 qu'elle rédige au nom de son mari.

La prise des Tuileries le 10 août 1792 représente pour Mme Roland un soulagement. Cet événement la conduit à réclamer le jugement du roi qui est pour elle un traître à la Nation. Cependant, elle s'oppose au rôle joué par la Commune insurrectionnelle de Paris dans ces événements ; le gouvernement est pour elle violent et manque de raison. En accord avec les idées brissotines, Manon Roland est pour une république modérée et ne souhaite pas la mort de Louis XVI. De plus, elle ne comprend pas les idées des Montagnards qui s'appuient sur le peuple parisien et veut une république plus extrême. D'ailleurs elle tiendra un d'entre eux, Danton, comme en partie responsable des Massacres de Septembre ce qui lui coûtera de devenir avec son mari la cible des Montagnards.

Même si son mari décide de démissionner devant les menaces, Manon Roland, elle, continue de jouer un rôle important mais en mai 1793 lors de la Chute des Brissotins, de nombreux Brissotins sont arrêtés. Alors que son mari fuit, Manon Roland se laisse arrêter à son domicile par des Montagnards le 1er juin 1793. Elle sera ensuite libérée le 24 juin puis immédiatement emprisonnée de nouveau à la Conciergerie où elle reste cinq mois. Respectée par les gardiens, elle a le droit à certains privilèges notamment de quoi écrire mais aussi des visites fréquentes de ses amis les plus fidèles. Ainsi pendant ces cinq mois Manon Roland écrit ses mémoires *Appel à l'impartiale postérité* dédiées à sa fille.

Elle est jugée le 8 novembre 1793 se présentant au Tribunal Révolutionnaire toute de blanc vêtue. Elle est condamnée à mort pour participation à la conspiration contre la République. La sentence est mise à exécution le soir même en même temps qu'un autre homme. En arrivant à Saint-Roch, la foule l'a huée mais cela ne semblait pas la troubler. Montant sur l'échafaud il semblerait que ces dernières paroles aient été « Ô Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! ».

LC

† **BAILLY (Jean Sylvain)**

Nous avons appris aujourd'hui, 12 novembre 1793, la mort du célèbre mathématicien, astronome, écrivain et homme

politique français, Jean Sylvain Bailly. Astronome connu pour avoir calculé l'orbite de la comète de Halley, il avait été condamné à mort le 9 novembre 1793, selon l'accusation, pour avoir favorisé la fuite de Louis XVI en juin 1791 et pour complot contre la sûreté du peuple.

Vous souvenez vous ? Le 12 mai 1789 Bailly fut élu le premier député du tiers-état de Paris aux Etats généraux puis, 22 jours après, il fut choisi pour être président du tiers-état et le 17 juin, président de l'Assemblée Nationale. Le 20 juin 1789, il donne lecture du Serment du jeu de paume par lequel les députés jurent de ne pas séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Pendant son mandat en tant que maire de Paris de 1789 à 1791, il a remis la cocarde tricolore au roi Louis XVI. Jean-Sylvain Bailly est mis en état d'arrestation en juillet 1793, et est appelé à témoigner pendant le procès de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, mais il refuse et dépose en sa faveur ce qui le conduit à sa perte. Il a été guillotiné au Champ-de-Mars.

Info de dernière minute : Nous avons réussi à avoir les dernières paroles de Jean Sylvain Bailly par le questionnement du Bourreau qui était sur place lors de son guillotinement, il lui a demandé : « tu trembles Bailly ? ». La réponse restera pour la postérité : « Oui, mon ami, mais c'est de froid. »

DA / FA / CA / PV